

LE CERTIFICAT MÉDICAL : POUR QUI ?



SPORTIF MAJEUR

> Vous devez présenter un certificat médical de **moins de 6 mois**.

EXCEPTION :

3 critères = certificat de moins de 3 ans

Si vous vous réunissez les 3 critères suivant, vous pouvez présenter un certificat médical de moins de 3 ans :

Critère 1) J'étais inscrit la saison dernière à l'ESDM

Critère 2) J'étais inscrit dans la même activité

Critère 3) J'ai répondu NON à toutes les questions du **Questionnaires de santé pour les Majeurs** disponible sur :

www.esdmontreuil.fr/autorisation-medicale



SPORTIF MINEUR

> Vous devez répondre au questionnaire de santé pour les mineurs.

Vous le trouverez sur :

www.esdmontreuil.fr/autorisation-medicale



Vous avez répondu **NON** à toutes les questions ?

> Vous n'avez **pas besoin de certificat médical**

Vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions ?

> Vous devez fournir un **certificat médical de moins de 6 mois**

CERTIFICAT D'APTITUDE A LA PRATIQUE DU SPORT

Je, soussigné(e), **Docteur**



certifie avoir examiné

M.

Mme

Mlle



nom

numéro d'ordre

nom

prénom

né(e) le :

/ /

et déclare n'avoir constaté à ce jour aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique du sport en loisir *et en compétition*

(merci de rayer si nécessaire)

date :

/ / 20

signature du médecin :

cachet du médecin :